

Système de gestion des décisions des instances Intervention - Développement économique et développement urbain , Direction du développement urbain

	Numéro de dossier : 1031203084
Unité administrative	Arrondissement Ville-Marie, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises,
responsable	Division de l'urbanisme
Objet	Adopter un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (Plan directeur de
	l'arrondissement Plateau Mont-Royal/Centre-Sud) (CO92-03386) de manière à modifier l'affectation
	«industrie» pour l'affectation «activités multiples» et à modifier la limite de hauteur de la catégorie
	«9B» prescrivant 23 mètres maximum pour une limite de hauteur de 30 mètres, en maintenant la
	densité de 4,5. Quadrilatère délimité par le boulevard René-Lévesque, l'avenue De Lorimier et les
	rues Sainte-Catherine et Parthenais - District électoral Sainte-Marie

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

Commentaires

La modification au plan d'urbanisme proposée permettra l'élaboration d'un projet structurant pour ce terrain demeuré vacant plusieurs années. La réalisation d'un tel projet se fera suite à l'adoption d'un règlement en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal.